Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL43-DE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81**

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 28 septembre 2026

Le 28 septembre 2026, à 20 heures 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Val 81, sous la présidence de Madame VIGROUX Myriam, Présidente.

Membres présents :
M. VIGROUX Didier, Mme GAUSSERAND Dominique, Mme VIGROUX Myriam, M. GAVALDA Guy, M. NEGRE Daniel, Mme BAYSSE Nicole, M. MIOT Bernard, Mme AT Caroline (suppléante de M. ALMAYRAC Jean-Jacques), Mme FABRE Delphine, M. PUEL Sébastien, M. ALBAR Eric, Mme HOULES Myriam (suppléante de M. COUGOUREUX Rolland), M. LEBAS Brice, Mme BARBANCE Ghislaine, Mme DELPERIE Laurence, M. ARMAND Franck, Mme GOMEZ Ghislaine, Mme CHAZOTTES Fabienne, M. ROUDIER Didier, M. LAGALY Jean-Philippe, M. SOULAGES Jérôme, M. MÉLÉSI Olivier, M. PYRONNET Jean Marie, M. CRAYSSAC Claude, Mme FRÉDÉRIC Sophia, M. HEINISCH-FOUQUES Patrice, Mme RECOULES Valérie, M. FARENC Théo, Mme PELLESCHI Emmanuelle, Mme FRAYSSINET Emilie.

Membres représentés :
Mme GUIBELIN Aude (pouvoir à Mme GOMEZ Ghislaine), Mme GRANDET Manon (pouvoir à M. ROUDIER Didier), Mme MARIETTA Clémence (pouvoir à M. PYRONNET Jean Marie).

Membres excusés :
M. ASSIÉ Jérémy.

Secrétaire de séance :
M. HEINISCH-FOUQUES Patrice.

---

DELIBERATION N° 2026/43

**Arrêt de la phase n° 1 du projet de territoire**

| | |
|---|---|
| Membres en exercice | 34 |
| Quorum | 18 |
| Membres présents | 30 |
| Membres représentés | 3 |
| Membres avec voix délibérative | 33 |

Madame la Présidente rappelle que par délibération n°2024/44 du 21 octobre 2024, le Conseil Communautaire a décidé de s'engager dans une démarche de projet de territoire afin d'établir la feuille de route stratégique de l'intercommunalité et de ses communes membres pour les prochaines années.

Le projet de territoire doit permettre de fixer un cap commun, de renforcer la complémentarité entre les projets communaux et communautaires et de fédérer les énergies autour d'objectifs partagés.

Son élaboration a été rythmée par de nombreuses réunions de concertation et de travail organisées au sein des communes et auxquelles les élus communautaires et municipaux ont été associés. Il traduit la volonté collective de renforcer les solidarités entre les communes tout en préservant leur identité propre.

Le projet de territoire présenté à l'assemblée traduit une ambition partagée : construire ensemble un territoire attractif, solidaire, dynamique et durable, dans le respect de l'identité et des spécificités de chaque commune. Il s'articule autour de 5 orientations prioritaires :

1. Politique en faveur de la santé
2. Politique en faveur des mobilités
3. Politique d'appui aux communes
4. Politique en faveur d'accueil de population
5. Politique en faveur des entreprises et des emplois

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL43-DE

La mise en œuvre de certaines actions repose sur un principe de cofinancement entre l'intercommunalité et les communes.

Madame la Présidente ajoute que lors de la conférence des maires du 23 septembre 2026, il a été suggéré de déployer ce projet de territoire en deux temps :

- Phase 1 dès janvier 2027 :
  - Financées par des fonds propres de la Communauté de Communes, les actions en faveur de l'attractivité médicale du territoire, de l'attractivité économique du territoire et de la communication.
  - Financé par des fonds propres des Communes, le recrutement d'un juriste au profit des communes ainsi que le cofinancement d'une partie mineure des actions mentionnées précédemment.
- Phase 2 : évaluation du déploiement de la phase 1 et lancement des autres actions en faveur de l'accueil de population, de l'amélioration du cadre de vie et de la résilience du territoire face au changement climatique, au travers notamment du recrutement du chef de projet au profit des communes. Ces dernières actions seraient financées par des fonds propres des communes.

A la suite de cet exposé et après avoir présenté le projet de territoire dans son intégralité tel qu'annexé et les modalités de confinancement également annexées à la présente délibération, Madame la Présidente propose au Conseil :

- D'arrêter le plan d'actions du projet de territoire,
- De consulter les conseils municipaux, pour approbation de la phase 1 du projet de territoire et de ses modalités de cofinancement avant approbation finale par le Conseil Communautaire.
- De reporter à une échéance ultérieure les échanges concernant la phase 2, après déploiement et évaluation de la phase 1 et suite à une nouvelle phase de concertation des Communes.
- De mobiliser 70 000€ de fonds propres de la Communauté pour financer une partie de la phase 1.

Madame la Présidente précise que ces engagements seront soumis au vote final du conseil communautaire du 15 décembre 2026 sous réserve d'une délibération concordante de l'ensemble des communes membres de la Communauté de Communes Val 81.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Arrête le plan d'actions;
- Approuve le principe d'un cofinancement des communes membres pour la phase 1;
- Autorise la Présidente à consulter les conseils municipaux pour approbation du plan d'actions et ses modalités de déploiement de la phase 1 ;

***La présente délibération a été adoptée comme suit : 31 votes pour, 0 vote contre et 2 abstentions.***

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**La Présidente,**
**Myriam VIGROUX.**

**Le Secrétaire de séance,**
**Patrice HEINISCH-FOUQUES.**

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL43-DE

*Acte certifié exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture le ..... et de la publication le .....*

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45 avenue Pierre SOUYRIS - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL43-DE

**Annexe DEL 2026/43**

| Thème | Actions | Phase 1 | Phase 2 | Budget annuel |
|---|---|---|---|---|
| Santé | Mise en place d'une stratégie de prospection | Travail + Déploiement | Continuité | 1 000€ |
| | Création d'un pack installation professionnels de santé | Travail + Déploiement | Continuité | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |
| | Invitation à un week-end, découverte santé | Travail | Déploiement | 5 000€ |
| Mobilité | Ingénierie création d'un observatoire de la voirie | Travail | Continuité | Section d'investissement |
| | Achat groupé de matériel de voirie et d'éducation routière | Travail | Continuité | Section d'investissement |
| | Reprise du transport à la demande | Travail | Continuité | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |
| Appui aux communes | Recrutement d'un chef de projet au profit des communes | | Recrutement + déploiement | 85 000€ |
| | Recrutement d'un juriste au profit des communes | Recrutement + déploiement | Continuité | 75 000€ |
| | Recrutement d'une secrétaire de mairie au profit des communes | Travail | Continuité | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |
| | Préfiguration d'un secrétariat de mairie mutualisé | Travail | Continuité | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |
| | Création d'une plateforme ressource | Déploiement | | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |
| Accueil de population | Mise en place d'une reconquête des logements vacants | | Déploiement | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |
| | Aide à l'installation d'assistantes maternelles | | Déploiement | 10 000€ |
| | Travailler à l'embellissement du cadre de vie | | Déploiement | 10 000€ |
| | Accueil des nouveaux habitants | | Déploiement | 500€ |
| Politique en faveur des entreprises et des emplois | Recrutement d'un chargé de mission développement économique | Recrutement + déploiement | Continuité | 55 000€ |
| | Organiser une fois par trimestre un apéritif avec les entreprises | Déploiement | Continuité | 1 000€ |
| | Création d'un temps annuel entreprises - collectivité | Déploiement | Continuité | 150€ |
| | Parcours d'accueil des nouveaux entrepreneurs | Déploiement | Continuité | 0€ = déjà financé par ailleurs |
| Partenariat et valorisation | Déploiement d'une stratégie de communication grand public | Déploiement | Continuité | 5 000€ |
| | Publication et distribution d'un bulletin communautaire | Déploiement | Continuité | 5 000€ |
| | Renforcer les logiques partenariales | Déploiement | Continuité | 0€ = temps agents déjà financé par ailleurs |

Modalités de cofinancement :

*Base fixe (30%) + Part population (30%) + Part potentiel fiscal ( 20%) dite « part solidarité » + Part effort fiscal (20%) dite « équité financière ».*

Pour la phase 1, la répartition entre les Communes et la Communauté serait la suivante :

| Communes | Contribution phase 1 |
|---|---|
| ANDOUQUE | 4 253,05 € |
| ASSAC | 4 605,46 € |
| CADIX | 3 648,99 € |
| COURRIS | 3 610,63 € |
| CRESPINET | 3 469,42 € |
| FAUSSERGUES | 3 238,48 € |
| FRAISSINES | 3 436,21 € |
| LACAPELLE-PINET | 3 249,35 € |
| LEDAS-ET-PENTHIES | 3 469,22 € |
| LE DOURN | 3 445,89 € |
| PADIES | 3 414,69 € |
| SAINT-CIRGUE | 3 637,28 € |
| SAINT-GREGOIRE | 4 625,89 € |
| ST-JULIEN-GAULENE | 3 633,08 € |
| ST-MICHEL-LABADIE | 3 536,99 € |
| SAUSSENAC | 5 337,87 € |
| SERENAC | 4 439,39 € |
| TREBAS | 4 281,13 € |
| VALENCE D'ALBIGEOIS | 8 167,01 € |
| TOTAL | 77 500,00 € |
| CCVAL81 | 70 000,00 € |

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le 01/10/2026
ID : 081-248100497-20260928-2026DEL43-DE